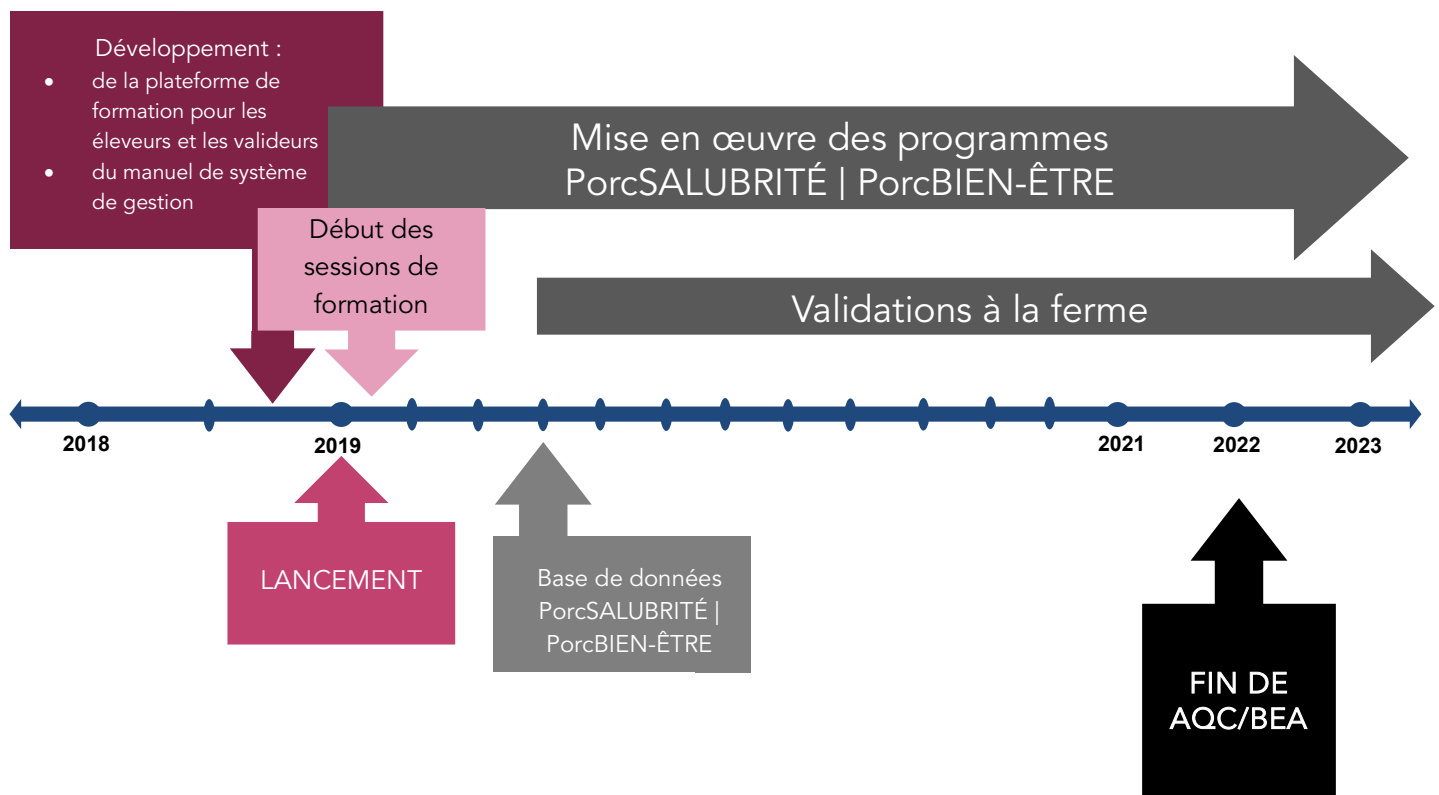


## MISE EN ŒUVRE

Le travail menant à la mise en œuvre des programmes PorcSALUBRITÉ | PorcBIEN-ÊTRE progresse. Les programmes seront lancés en 2019, avec la formation des valideurs à partir de janvier 2019, la formation des éleveurs en février 2019 et les validations à la ferme à compter du printemps 2019.



Les exploitations qui ont une validation complète prévue en 2019 pourront choisir de faire une validation partielle selon le programme AQC à condition que leur prochaine validation soit une validation complète selon les programmes PorcSALUBRITÉ | PorcBIEN-ÊTRE.

**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :**  
EXCELLENCE DU PORC CANADIEN  
<http://www.cpc-ccp.com/francais/canadian-pork-excellence>

Les éleveurs de porcs et les valideurs qui sont familiers avec les programmes AQC et BEA ne verront que quelques ajouts aux programmes PorcSALUBRITÉ | PorcBIEN-ÊTRE.

## SALUBRITÉ DES ALIMENTS

### Registres obligatoires - AQC

- Registre de vérification
- Registre d'incidents
- Liste du personnel et des responsabilités
- Manifeste porcin
- Régime pharmacothérapeutique
- Registre des rations utilisées à la ferme
- Registre de séquençage, mélange et distribution des aliments
- Registre des traitements

### Registres additionnels - PorcSALUBRITÉ

- Registre de formation
- Code de conduite

S'il y a lieu :

- Lettre de garantie – Produits alimentaires recyclés et drêches de distillerie
- Registre de calibration pour les moulanges à la ferme

### Procédures opérationnelles standardisées obligatoires - AQC

- Hygiène et/ou nettoyage
- Eau médicamenteuse
- Séquençage, mélange et distribution des aliments
- Distribution des aliments
- Aiguilles et injections
- Gestion du risque associé aux aiguilles brisées
- Période de retrait
- Gestion de la vermine

### Procédures opérationnelles standardisées additionnelles - PorcSALUBRITÉ

- AUCUNES

Pour la production avec accès à l'extérieur et présence d'autres espèces :

- Gestion des parasites
- Gestion du fumier pour ferme ayant de multiples espèces

## BIEN-ÊTRE ANIMAL

### Registres - BEA

- Registre des mortalités
- Registre sur la superficie allouée

### Registres additionnels - PorcBIEN-ÊTRE

- AUCUN

S'il y a lieu :

- Registre des mesures basées sur les animaux

### Procédures opérationnelles standardisées - BEA

- Soins des porcs malades ou blessés
- Euthanasie
- Plan d'urgence

### Procédures opérationnelles standardisées PorcBIEN-ÊTRE (gabarits fournis)

- Chambre de mise bas
- Porcs nouvellement sevrés
- Pratiques d'élevage facultatives
- Bien-être dans le transport

## APERÇU DES NOUVELLES EXIGENCES

### PorcSALUBRITÉ

#### ANALYSE DE L'EAU

- Il faut effectuer une analyse de l'eau.
- Les désinfectants et les additifs qui servent à traiter l'eau doivent être approuvés pour les animaux destinés à la consommation.

#### LITIÈRE

- Il faut une garantie écrite que la litière est exempte de produits de préservation du bois.
- Dans les élevages sur litière, les parcs doivent être gardés au sec et la litière doit être remplacée au moins une fois par année et entreposée loin des animaux.

#### MATIÈRES RÉSIDUELLES COMESTIBLES

- Il faut une lettre de garantie du fournisseur de produits alimentaires recyclés et/ou de drêche de distillerie qui démontre que le fournisseur satisfait aux exigences du Règlement sur les aliments du bétail de l'ACIA.

#### BONS DE LIVRAISON DES ALIMENTS

- Il faut conserver les bons de livraison des aliments signés au dossier.

#### LES ANIMAUX DOMESTIQUES / LES ESPÈCES MULTIPLES

- Les animaux domestiques (autres que les porcs) ne doivent pas se trouver dans les bâtiments et la section moulange à la ferme.
- Il faut compléter la certification pour la présence d'autres espèces lorsque d'autres animaux domestiques se trouvent dans les mêmes bâtiments.

#### L'ÉLEVAGE EN PLEIN AIR

- Il faut compléter la certification pour les porcs ayant accès à l'extérieur si les porcs ont accès au plein air.

#### LA POLITIQUE D'UTILISATION DES VACCINS ET DES MÉDICAMENTS

- Les éleveurs doivent se conformer à la Politique d'utilisation des vaccins et des médicaments qui respecte les règlements de Santé Canada.
- Il doit y avoir une relation vétérinaire-client-patient (RVCP).

### PorcBIEN-ÊTRE

#### LES MESURES BASÉES SUR LES ANIMAUX

- L'état de chair, les blessures et la boiterie grave seront évalués sur les porcs.

#### DIMENSION DES CAGES DE MISE BAS ET DES LOGES DE GESTATION/DES VERRATS

- Les cages de mise bas, de gestation ainsi que les cages individuelles pour verrats doivent respecter les dimensions prévues au Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs.

#### L'ESPACE ALLOUÉ POUPONNIÈRE – ENGRAISSEMENT

- Les porcs en pouponnière et en engraissement doivent bénéficier d'une superficie suffisante qui respecte les exigences du Code de pratiques.
- Un registre sur la superficie allouée pour tous les parcs d'une pouponnière et tous les parcs d'engraissement doit être tenu.

#### LA CONVERSION AU LOGEMENT DES TRUIES EN GROUPE

- Les installations servant au logement des cochettes ou aux truies saillies construites, reconstruites ou mises en exploitation après le 1<sup>er</sup> juillet 2014 doivent se conformer aux nouvelles exigences du programme de certification visant le logement des truies en groupe.
- Pour ces mêmes installations, les verrats doivent avoir suffisamment d'espace pour pouvoir se retourner.

#### L'ÉCLAIRAGE

- Il faut fournir un éclairage convenable à tous les stades de production.

#### L'ENRICHISSEMENT

- Il doit y avoir au moins deux mesures d'enrichissement des porcs à tous les stades de production.

#### PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES STANDARDISÉES SUR LA MISE BAS / LES PORCS NOUVELLEMENT SEVRÉS / SUR LES PRATIQUES D'ÉLEVAGE FACULTATIVES / SUR LE BIEN-ÊTRE DANS LE TRANSPORT

- Les éleveurs doivent développer et suivre des procédures opérationnelles standardisées. Des modèles sont fournis.

